



Construction d'un remblai dans une propriété

Par **sinoe**, le **27/11/2008** à **11:41**

Ns possédons une maison. Notre voisin a procédé en notre absence à un empiérement important autour de sa propriété (hauteur > 60 cm). Cet empiérement prend appui sur le mur de notre jardin. Ce mur qui appartient à notre propriété n'est pas un mur de soutien puisque constitué de plaques de ciment. A ma connaissance, il n'y a pas de système de drainage des eaux de surface ce qui provoque des infiltrations importantes dans cette partie du jardin. Que pouvons-nous faire ? Merci d'avance pour les premiers éléments que vous pourrez nous apporter.